



SCHEMA DES ETUDES MUSICALES

cycle découverte
durée : 1 - 2 ans

ÉVEIL | enfants de 5 à 6 ans (grande section et CP)

cycle exploration
durée : 1 an

PARCOURS EXPLORATION | enfants de 7 ans (classe de CE1)

1^{er} cycle
cursus complet
durée de 3 à 5 ans

à partir de 8 ans | bilan d'étape au cours de la première année AEM (attestation d'études musicales) après validation du cursus mode d'évaluation : contrôle continu et épreuves en fin de cycle

accès direct au 1^{er} cycle (adolescent ou adulte débutant)
(cursus spécifique) durée 1 an reconductible (sous contrat pédagogique de projet)

2^e cycle
durée de 3 à 5 ans

cursus complet parcours diplômant BEM (brevet d'études musicales) : parcours personnalisé parcours non diplômant 1 an reconductible (sous contrat pédagogique de projet)

passerelle possible entre les deux cursus

accès direct au 2^e cycle adolescent ou adulte avancé et / ou autodidacte

3^e cycle
au conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon

parcours personnalisé parcours non diplômant 1 an reconductible (sous contrat pédagogique de projet) : pratique continue dans un ou plusieurs ensembles collectifs du conservatoire sans limitation de durée selon niveau et après avis des enseignants

passerelle possible entre les deux cursus

accès direct au 3^e cycle pratique amateur autonome

3^e cycle
hors conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon

spécialisation et perfectionnement (DEM / DNOP)

accès possible en fin du 2^e cycle du conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon et passerelle possible avec le 3^e cycle du conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS & TARIFS

à partir de **5 ANS** les inscriptions des élèves se font à partir de 5 ans sans limite d'âge, cursus pour adultes

tarif annuel des activités*

* possibilité d'effectuer votre règlement en deux fois.

| activité pratiquée | résidents CCPAL ¹ | | résidents hors CCPAL ¹ | | étudiants, handicapés, minima sociaux |
|---|------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|---------------------------------------|
| | enfants | adultes | enfants | adultes | |
| éveil musical, initiation, formation musicale, parcours découverte, atelier chant choral ou autre pratique collective | 98.50 € | 98.50 € | 166 € | 166 € | 98.50 € |
| instrument et formation musicale, parcours global ou personnalisé (enfant dès 8 ans & adultes) | 147 € | 230 € | 268 € | 330 € | |
| apprentissage instrumental supplémentaire | 218 € | 352 € | 347 € | 454 € | |
| pratique amateur | 98.50 € | | | | |
| stage, masterclass, projets et sorties à but | 13.50 € la journée | | | | |
| location d'instruments | 23 € / mois ou 225 € l'année | | | | |

* Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

tarifs spéciaux

Demi-tarif enfant pour le cursus global ou personnalisé à partir de l'inscription du troisième membre d'une même famille. Étudiants, minima sociaux, personnes handicapées : 98,50 €

moyens de paiement acceptés & dispositifs d'aide à la pratique culturelle

carte temps libre CAF, aide aux loisirs MSA, chèques vacances ANCV, chèques loisirs CNAS, chèques et espèces. (les règlements par chèques sont à rédiger à l'ordre du Trésor Public)



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PAYS APT LUBERON

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PAYS APT LUBERON

ACCUEIL DU PUBLIC LE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14H A 19H30. LE MERCREDI DE 9H A 19H30. LE SAMEDI DE 9H A 18H.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PAYS D'APT LUBERON AVENUE PHILIPPE DE GIRARD 84400 APT
TEL : 04 90 75 36 01 | FAX : 04 90 04 51 80 | conservatoire@paysapt-luberon.fr
WWW.CONSERVATOIREDEMUSIQUEPAYSAPT LUBERON.FR



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE EST UN ETABLISSEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

LE CONSERVATOIRE

Etablissement d'enseignement artistique spécialisé en musique, le conservatoire fut créé sous forme associative dans les années 1960, avant de développer - sous statut municipal - un projet d'enseignement et de pratique musicale de qualité ouvert au plus grand nombre.

Transféré à la Communauté de Communes le 1^{er} septembre 2008, le conservatoire devient le premier service intercommunal dédié à la population, et s'engage alors dans un ambitieux projet de restructuration qui lui permet d'entreprendre de nouvelles actions à l'échelle d'un territoire plus large et d'obtenir, en 2012, son classement en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI), par le Ministère de la Culture.

Aujourd'hui, cette structure figure parmi les établissements d'enseignement artistique les plus dynamiques de la Région Paca, comme en atteste sa pleine participation à la vie culturelle du territoire.

Chaque année, près de 450 élèves (enfants et adultes) suivent un parcours d'apprentissage instrumental et/ou vocal dans l'une des trente disciplines musicales proposées par l'établissement.

Regroupées en six départements, ces activités sont assurées par une équipe pédagogique de vingt enseignants et coordinateurs diplômés de l'enseignement supérieur, titulaires du diplôme d'Etat ou du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique.

Engagé dans une démarche qui relie Arts et Culture, le conservatoire développe son projet d'établissement autour de cinq axes majeurs :
I. Structurer son offre pédagogique pour l'adapter à l'évolution des pratiques.

six départements, ces activités sont assurées par une équipe pédagogique de vingt enseignants et coordinateurs diplômés de l'enseignement supérieur, titulaires du diplôme d'Etat ou du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique.

Engagé dans une démarche qui relie Arts et Culture, le conservatoire développe son projet d'établissement autour de cinq axes majeurs :

I. Structurer son offre pédagogique pour l'adapter à l'évolution des pratiques.

II. Renforcer ses liens avec l'Éducation Nationale et développer des actions d'éducation artistique en direction de nouveaux publics.

III. Développer l'accompagnement des pratiques amateurs et l'accueil des adultes.

IV. Développer en son sein un espace d'expression où création et innovation pédagogique se rencontrent.

V. S'inscrire dans un élan de coopération avec les acteurs culturels du territoire.

Dans ce cadre, le conservatoire propose un enseignement artistique structuré en cycles de formation pluriannuels ; il intervient auprès des établissements scolaires du premier degré, coopère avec les acteurs socio-culturels, et initie une grande variété de propositions musicales qui constituent autant d'expériences structurantes dans la construction individuelle et collective de chacun.

Identifié comme un Centre ressources des pratiques musicales amateurs et un lieu d'animation de la vie culturelle, le conservatoire a pour ambition d'offrir à chacun la possibilité de développer un projet musical personnel, adapté à l'évolution des pratiques, et respectueux de la diversité.

Enfin, conscient des enjeux que représente la culture dans la société d'aujourd'hui, le conservatoire s'engage dans une démarche plus citoyenne, et développe un projet d'actions plus participatives, ouvrant ainsi un espace d'expression où création et innovation pédagogique se rencontrent, facilitant l'instauration d'un dialogue entre créateur et public, et encourageant - dans une démarche participative - l'expression personnelle, chacun ayant la possibilité d'explorer son potentiel créatif.



■ CYCLE DECOUVERTE & ATELIER MUSICAL

L'atelier musical est un espace de jeu partagé, au sens où l'enfant est acteur de sa formation : à mi-chemin entre la classe d'instrument et la pratique musicale collective, ce cours de formation musicale se présente à l'enfant comme un terrain d'exploration et d'expérimentation du monde musical. Selon son rythme, chaque enfant va s'y construire une culture musicale, découvrir des esthétiques, pratiquer individuellement et collectivement, inventer, créer et acquérir des outils « transversaux » qui, au fil du temps, l'amèneront vers une compréhension musicale globale et autonome.

■ INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

Ce département regroupe les instruments dont la spécificité est de produire plusieurs sons à la fois : le piano, le clavecin, l'orgue, l'accordéon et la guitare. Cette particularité leur permet d'être des instruments solistes ou accompagnateurs, dans les ensembles ou les orchestres. Leur répertoire est étendu et comprend toutes les esthétiques musicales, de la musique ancienne aux musiques actuelles en passant par le classique le jazz, la chanson... et est accessible à toutes les générations.

■ VENTS

Le département des vents regroupe les instruments de la famille des bois (flûte, clarinette, saxophone) et des cuivres (trompette, trombone, tuba). Dans chaque classe, des ensembles de même famille d'instruments contribuent au rayonnement de ceux-ci et offrent aux élèves la possibilité de pratiquer une famille complète d'instruments. Les classes sont ouvertes à toutes les esthétiques musicales (classique, jazz, contemporain, musiques de monde...) et à toutes les générations en proposant des cycles adaptés aux goûts et aux besoins de chacun.

■ CORDES & MUSIQUE ANCIENNE

L'élève dans chaque classe découvre son instrument et aborde les différentes techniques et esthétiques à travers sa pratique instrumentale avec son professeur. Notre objectif étant de jouer ensemble et partager la musique, l'élève intègre donc rapidement un des orchestres du département.

À partir du 2^e cycle, les élèves de tout le département se rencontrent régulièrement autour d'un projet de musique ancienne sous forme de stage qui donne lieu à une représentation publique.

Ils participent aussi aux divers projets du conservatoire, abordant ainsi tous les répertoires.

■ MUSIQUES ACTUELLES

Le département musiques actuelles amplifiées propose aux élèves un cursus diplômant axé sur la formation, la pratique instrumentale et la diffusion. La pratique instrumentale propose des cours de chant, de guitare et de basse, de batterie et percussions.

La formation musicale propose des cours de M.A.O, rythme, culture musicale, harmonie, chant et composition. Le cours de groupe aborde l'ensemble des techniques : le son la cohésion du groupe, la maîtrise instrumentale, l'oralité, l'esthétique et le répertoire, la composition et la création.

La diffusion, qui est un axe important, est abordée sous forme de concerts et de stages avec un travail spécifique à la scène et son environnement. Les élèves peuvent intégrer le département musiques actuelles amplifiées à partir de 11 ans (fin de 1^{er} cycle), tous les instruments sont acceptés.



■ PRATIQUE MUSICALE AMATEUR

L'ensemble se réunit un dimanche après-midi par mois, d'octobre à juin. On y travaille "d'oreille" en apprenant par l'écoute sans le support de la partition. L'apprentissage oral est fondé sur la reproduction par imitation et débouche sur une appropriation personnelle via l'interprétation, la variation et l'improvisation. L'Atelier est ouvert aux musiciens ayant une autonomie sur leur instrument. Chacun y trouve sa place pour peu qu'il s'engage dans cette relation à l'autre qu'est la pratique collective de la musique.

D'autres formations, ateliers de musique de chambre et orchestres sont également proposés aux adultes : ensemble de cuivres, orchestre de guitares, ensemble de violoncelles, etc. L'inscription à l'une de ces formations est soumise à un entretien préalable avec l'enseignant responsable.

■ EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Depuis de nombreuses années le conservatoire travaille en collaboration avec l'Éducation nationale et les établissements scolaires du territoire. Cinq enseignants mettent ainsi leurs compétences artistiques au service des élèves. Chaque année, avec le soutien du conseil départemental de Vaucluse, ce dispositif permet à près de 1300 enfants, de la grande section de maternelle au CM2, d'accéder à une pratique musicale adaptée.

CLASSE DE 6^E ARTISTIQUE

Elaboré en partenariat avec la cité scolaire d'Apt et le Centre académique de Danse, le dispositif « classe de 6^{ème} artistique » permet aux élèves inscrits au conservatoire de musique, de bénéficier d'un aménagement d'horaire dans leur emploi du temps scolaire. Cette action a pour objectif de permettre aux jeunes musiciens de suivre une scolarité dans les conditions les plus satisfaisantes tout en développant parallèlement des compétences musicales particulièrement affinées.

ORCHESTRE A L'ECOLE SAINT-EXUPERY A APT

Dans le cadre de la politique de la ville et en partenariat avec les services départementaux de l'Éducation Nationale de Vaucluse, l'Inspection Académique de Circonscription et l'équipe éducative de l'école élémentaire Saint-Exupéry à Apt, le Conservatoire de Musique conduit un projet d'« orchestre à l'école » qui s'adresse à un groupe d'enfants issus des classes de CE2, CM1 et CM2. Dans ce cadre les enfants bénéficient de deux heures hebdomadaires d'enseignement pour la pratique de la musique, et l'apprentissage d'un instrument. Ainsi, les enfants peuvent s'initier à la pratique du violon, du violoncelle, de la contrebasse, de la clarinette, de la flûte traversière et des percussions.

■ L'ENSEMBLE VOCAL JAZZ

Cet ensemble vocal regroupe une quinzaine d'adultes dans un répertoire jazz des années 1930 à nos jours. Sous la direction de Pascal Briosne, toutes les œuvres sont chantées par cœur (en anglais) et chorégraphiées.

■ LA ROUTE DU SAX

Un ensemble d'une trentaine de musiciens, exclusivement composé de saxophonistes amateurs adultes provenant de différents conservatoires et écoles de musique du département. La section aptésienne est dirigée par Michel Rigouard.

DISCIPLINES ENSEIGNEES

■ éveil et initiation musicale | parcours découverte | formation et culture musicale

■ basse continue | clavecin | flûte à bec | orgue | violon | violoncelle | consort de flûtes | musique de chambre | quatuor et ensemble

■ accordéon | contrebasse | guitare classique | piano | piano jazz

■ clarinette | flûte traversière | saxophone | trompette | trombone

■ MAO | basse | batterie, percussions | chant musiques actuelles | guitare moderne

■ formation musicale spécifique | atelier flûtes Kaval | collectif des balkans | stages cornemuse | musique traditionnelle | chant choral | atelier djembé & percussions

L'EQUIPE

CYCLE DECOUVERTE & FORMATION MUSICALE

Mireille Aymard : coordinatrice - Sophie Bois : coordinatrice - Béatrice Bourdin - Régine Curnier
Laurent Fléchaire - Patricia Revault.

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES ET MUSIQUE DE CHAMBRE

Elisa Barbessi : piano - Sophie Bois : orgue - Régine Curnier : accordéon - Laurent Fléchaire : piano - Patrice Mariani : coordinateur . guitare classique - Myriam Rouxel : piano.

VENTS

Mireille Aymard : clarinettes - Isabelle Granier : flûtes traversières - Michel Rigouard : coordinateur . saxophones - Olivier Sirabella : trompette et trombone.

CORDES & MUSIQUE ANCIENNE

Elisa Barbessi : clavecin - Béatrice Bourdin : coordinatrice . flûtes à bec - Lara Dorneau : violon
Pierre Tran : violoncelle.

MUSIQUES ACTUELLES

Frédéric Beaussac : coordinateur . batterie . FM . groupe - Marc Bellion : batterie percussions
FM . M.A.O . groupe - Pierre-Olivier Brochec : guitare . FM . groupe - Lynda Kaisin : chant.
FM . groupe - Stéphane Koedinger : guitare et basse . FM . M.A.O . groupe.

PRATIQUE MUSICALE AMATEUR

Pascal Briosne : ensemble vocal jazz et chant choral - Isabelle Courroy : atelier de musique des Balkans - Eric Montbel : cornemuse.

ADMINISTRATION

Michel Rey : Direction - Bakta Touak : Assistante de direction et suivi pédagogique
Robert Santero : Coordonateur de projets culturels - Stephane Laveine : accueil et régie technique.

